



L'ÉVÉNEMENT

Opposés aux réformes et en perte de vitesse, les syndicats tentent de se réinventer

LES « GILETS JAUNES » auraient-ils inspiré les professeurs ? Au vu des actions que certains sont en train d'envisager, la question mérite d'être posée. « Je n'ai pas vraiment le souvenir d'un mouvement syndical qui ait obtenu quelque chose au XXI^e siècle. Les grèves d'un jour ne servent à rien, à part perdre une journée de salaire, assène Jean-Rémi Girard, le président du Snalc, syndicat d'enseignants classé dans la case conservatrice. Il faut passer la vitesse supérieure. »

C'est le cas avec l'annonce, vendredi, d'un appel à la grève de la surveillance le 17 juin, première journée des épreuves du baccalauréat, avec la philosophie et le français. À la suite d'une rencontre réunissant le Snes, le Snalc, FO, SUD et deux représentants des « stylos rouges » - ce groupe d'enseignants créé en décembre, dans le sillage des « gilets jaunes » -, l'inter-syndicale a annoncé la chose. Elle demande le retrait de la réforme du bac, de la loi sur l'école et une augmentation des salaires. Un ultimatum.

Discours radical chez les « stylos rouges »

« C'est Jean-Michel Blanquer qui nous pousse à ce mode d'action exceptionnel. C'est d'ailleurs lui qui remet en cause l'examen, avec sa réforme du bac qui instaure le contrôle continu », fait valoir Frédérique Rolet, au Snes, syndicat majoritaire. Vendredi, sur Europe 1, le ministre a aussitôt promis aux familles que le bac se déroulerait « de façon normale ». Au-delà des inquiétudes justifiées des élèves et de leurs parents, l'examen risque-t-il d'être perturbé ?

La consultation lancée par le Snes sur le sujet a recueilli 75 % de réponses favorables à ce mode d'action. Mais seuls 11 % des adhérents ont répondu... Il faut rappeler que le syndicalisme enseignant est tombé au-dessous des

30 %, contre plus de 45 %, encore, au début des années 1990.

Au Snalc, Jean-Rémi Girard veut pourtant y croire : « Nous allons communiquer et rappeler aux professeurs qui craignent la sanction que le droit de grève est au-dessus des obligations de service, explique-t-il. Nous sommes ouverts à tous les modes d'action, à condition qu'ils restent légaux. Pas question, par exemple, comme on a pu le voir, de mettre des 20 sur 20 à tous les élèves. »

Sur le groupe Facebook des « stylos rouges » (69 000 membres), le discours est plus radical. Il appelle à la grève des examens, du 17 au 27 juin, pour toutes les épreuves du bac et du brevet. « Appel aux "gilets jaunes" pour bloquer les centres d'examen », « On a intérêt à être nombreux, sinon c'est la honte », peut-on lire parmi les commentaires de ceux qui, globalement, rejettent les syndicats... À l'instar des « gilets jaunes ».

Si Jean-Michel Blanquer a réussi à réunir contre lui l'ensemble des syndicats, il peut aussi compter sur leurs désaccords quant aux revendications et modes d'actions. À l'Unsa - deuxième syndicat représentatif derrière le Snes - et au Sgen, pas question de perturber ce baccalauréat « préparé depuis de longs mois par les professeurs et les élèves ». « L'action syndicale ne se résume pas à la grève, explique Stéphane Crochet, à l'Unsa. Ce qui peut faire basculer une situation, c'est l'opinion. C'est la raison pour laquelle nous travaillons à l'explication, notamment auprès des parlementaires. » De ce point de vue, le récent retrait au Sénat d'un article prévoyant, dans le projet de loi Blanquer, de placer l'école primaire sous l'autorité du collège, est une victoire, estime-t-il. « Il y a eu tout à coup un doute sur le fait de remettre à ce ministre, jugé serein et pragmatique, les clés de l'Éducation, les yeux fermés. » ■ C. B.